

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL
SEANCE DU 10 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 10 décembre 2025 à dix-neuf heures, le Comité syndical dûment convoqué le 4 décembre deux mille vingt-cinq, s'est réuni salle du Conseil à LIGNE, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Anne-Marie CORDIER.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 16

Nombre de délégués présents (titulaires et suppléants) : 12 puis 13 à partir du point 2

Nombre de délégués participant au vote : 10 puis 11 à partir du point 2

Titulaires présents :

Elus Couffé : Daniel PAGEAU, Roseline VALEAU, Suzanne LELAURE, Frédéric DELANOUÉ

Elus Ligné : Anne-Marie CORDIER, Stéphanie BÉRITAULT, Déborah SIDDI, Guillaume NIEL

Elus Mouzeil : Florence BEZIER, Jacqueline LE TEXIER, Damien LE BRESTEC (arrivée à partir du point 2 à 19h21)

Titulaires absents excusés :

Elus Couffé : /

Elus Le Cellier : Michael DAVID, Aurelia AUDRAIN, Philippe MOREL, Céline VERMOSEN

Elus Ligné : /

Elus Mouzeil : Daniel GARNIER

Suppléants présents :

Elus Couffé : Cécile COTTINEAU

Elus Ligné : Anita MENET

Suppléants absents excusés :

Elus Couffé : Sylvie LE MOAL, Eugénie MBILEMBI BOMODO, Sylvie FEILLARD

Elus Le Cellier : Stéphanie HERBETTE, Alice BAUDEL, Alix ERMENEUX, Philippe TRESSARD

Elus Ligné : Aurélie VASSAULT DUVAL, Maurice PERRION, Déborah JOURDON

Elus Mouzeil : Marina JULIENNE, Benoît DESORMEAUX, Marie RAFFIN, Nathalie TRUIN

Secrétaire de séance : Stéphanie BERITAULT

N°10.12.2025-03 : OUVERTURE DES CREDITS D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET

Madame la Présidente rappelle à l'assemblée :

Le budget primitif (BP) de l'exercice 2026 du SIVOM sera voté le 4 mars 2026. L'article L1612-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoit ce cas de figure et réglemente précisément la possibilité de commencer à exécuter un budget avant son vote effectif.

Ces dispositions permettent d'éviter toute rupture d'activité durant le premier trimestre de l'année, sachant que les crédits ainsi ouverts seront intégrés dans le BP 2026 du SIVOM.

En investissement, il est ainsi possible :

- d'engager et mandater dès le 1er janvier 2026 les restes à réaliser de l'année 2025,
- d'engager et mandater de nouveaux crédits dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette et les restes à réaliser.

Vu l'article L 1612-1 du CGCT,

Après en avoir délibéré, le Comité syndical décide de :

Suffrages exprimés :			
Voix pour : 11	Voix contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0

- Ouvrir par anticipation les crédits d'investissements ci-dessous

Code Chapitre	ARTICLES	BP2025	RAR	1/4 des crédits de BP 2025 - R	Ouvertu
					Crédit proposé
21	Immobilisations corporelles	21838 : Autre matériel informatique	6 845 € - €	1 711,25 €	1 700 €
		21848 : Autres matériels de bureau et mobiliers	8 659 € 1 139,88 €	1 879,78 €	1 800 €
		2185 : Matériel de téléphonie	4 050 € - €	1 012,50 €	1 000 €
		2188 : Autres immobilisations corporelles	20 100 € 3 404,99 €	4 173,75 €	4 100 €
TOTAL DEPENSES		39 654	4 544,87 €	8 777,28 €	8 600 €

La Présidente

Anne-Marie CORDIER



SIVOM du secteur de Ligné
3 place de la Perrière
44 850 LIGNÉ
Tel. 02.51.12.20.04
accueil@sivomligne.fr

La secrétaire de séance

Stéphanie BERITAULT

